

COMMUNE DE CAUMONT-sur-AURE

Compte-rendu de la réunion du 09 septembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le neuf septembre, à 20 heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Christophe LE BOULANGER, maire.

Date de convocation : 03 septembre 2019

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 03 septembre 2019.

Membres en exercice	31
Membres présents/représentés	24
Quorum (16)	Atteint
Membres absents et excusés	7
Membres ayant donné pouvoir	0

Membres présents : BECQUET Françoise, BEZIERS Jean-Marie, CATHERINE Yves, DUVAL Estelle, GABRIEL Christian, GENNEVIEVE Michel, GUERIN François, HANICOT Nathalie, LARONCHE Hervé, LAURENT Gilles, LEJEUNE Michel, LEPERCHOIS Annie, LEROY Bernard, LESENECHAL Marie-Josèphe, MAHE Roger, MONNIER Stéphane, MOTTE Jean-Pierre, PELVEY Guy, PLATON

Claude, PORET Michel, THOMAS Jean-Paul, VAN NIEUWENHUYSE Joël, VAUGELADE Martine.

Membres absents : CALENGE Laurence, DEROUET Séverine, HUET Gaëtane, LEFEBVRE Hugues, MALGRAIN Michel.

Membres excusés : CHAILLON Sylvain, CHALLES Nadège.

Membres absents ayant donné pouvoir : NEANT

Secrétaire de séance : Joël VAN NIEUWENHUYSE

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 08/07/2019

Observations du conseil : NEANT

Approuvé par les membres présents lors de la séance du 08/07/19.

Ajout points à l'ordre du jour

Le maire sollicite l'autorisation d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Révision du bail de la gendarmerie

Décision du conseil : Accord à l'unanimité

1. Acquisition bien immobilier rue Thiers - Caumont

Le maire rappelle au conseil que par décision judiciaire du 12/09/2018, la Direction Régionale des Finances Publiques d'Ille et Vilaine a été chargé de la gestion de la succession de Mme Yvonne GUILLEMETTE. Il dépend de cette succession une maison située 21bis rue Thiers à Caumont-l'Eventé, bien cadastré A203, d'une superficie de 3 865m².

Le service Pôle d'évaluation domaniale, par courrier en date du 01/07/19 et reçu en mairie de Caumont-sur-Aure le 24/07/19, a estimé ce bien à 23 000€, hors frais et hors droits. Une marge d'appréciation de 10% est envisageable.



Décision du conseil :

- Accord à l'unanimité pour une acquisition,
- Proposition à **20 700 €, hors frais et hors droits. A suivre.**

2. Cdc PBI - Adoption du RPQS assainissement non collectif 2018

Le maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement non collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Un exemplaire de ce rapport doit également être transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Le présent rapport est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

3. ENT One – Renouvellement de l'abonnement – Approbation de la convention-cadre

Le maire présente au conseil la nouvelle convention-cadre d'accès établi par le Syndicat Mixte Manche Numérique à Saint-Lô, permettant l'accès à la centrale d'achats pour la commande ENT, ainsi que le devis pour le renouvellement des abonnements des écoles élémentaire et maternelle de Caumont et ce pour la période du 01/09/19 au 31/08/2020.

Coût de l'abonnement à la plateforme ENT One : **544,28 € HT, soit 653,14 € TTC/an** pour l'école élémentaire Jean-Louis et l'école maternelle Les Petits Chercheurs d'Aure.

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

4. Vente herbe – Résidence Le Mont-Pied – Caumont-l'Eventé

Après avoir entendu l'exposé du maire, le conseil municipal,

Accepte la proposition du GAEC des Sept Moulins à Sept-Vents, d'un montant de 220.00 €/an, en règlement de la vente d'herbe du champ situé Le Mont-Pied à Caumont-l'Eventé,

Autorise le maire à émettre les titres de recettes correspondants.

Adopté à l'unanimité.

5. Devis - Remplacement de la porte de la mairie de Livry

Le maire présente au conseil les deux devis établis par B'PLAST à St Vigor le Grand 14400, pour le remplacement de la porte de la mairie annexe de la commune déléguée de Livry,

1° - Proposition ALU : 3 209,99 € HT, soit 3 851,99 € TTC

2° - Proposition PVC : 2 332,12 € HT, soit 2 798,54 € TTC

Décision du conseil : Porte PVC à **2 332,12 € HT, soit 2 798,54 € TTC**. Adopté à l'unanimité.

6. Devis - Rénovation et isolation couverture école élémentaire Jean-Louis Etienne - Caumont

Dans le cadre de la rénovation de l'école élémentaire Jean-Louis Etienne de la commune déléguée de Caumont-l'Eventé, le maire présente au conseil le devis retenu par la commission des travaux pour des travaux de couverture, à savoir :

- Entreprise de couverture PELCERF à Les Loges 14240, devis d'un montant de **17 559,66 € HT, soit 21 071,59 € TTC**.

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

7. Devis - Travaux sanitaires garderie périscolaire Amstramgram

Le maire présente au conseil le devis établi par l'entreprise de plomberie-chauffage Arnaud GODEY, à Caumont-l'Eventé, pour l'aménagement des sanitaires de la garderie périscolaire Amstramgram, rue de la Ferrière à Caumont-l'Eventé.

Montant du devis : **4 721,19 € HT, soit 5 665,43 € TTC**.

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

8. La Poste - Numérotation et dénomination des rues

Le maire présente au conseil les devis reçus pour la fourniture et la pose des plaques et panneaux de rues.

Fabrication des plaques, panneaux et supports :

- LA POSTE à Nantes 44263 - Version ALU : 24 500,96 € HT, soit 29 401,15 € TTC
- LA POSTE à Nantes 44263 - Version ACIER EMAILLE : 20 935,49 € HT, soit 25 122,59 € TTC
- EQUIPAVENUE à Vendes 14250 – Version EMAIL : 22 479,49 € HT, soit 26 975,39 € TTC

Pose des plaques, des panneaux et supports de panneaux :

- SARL HANDYJOB à Bretteville sur Odon 14760 : 51 053,00 € HT, soit 61 263,60 € TTC
Remise de 10% pour intervention pendant la période du 1^{er} décembre 2019 au 29 février 2020 (soit 45 947,70 € HT et 55 137,24 € TTC).
- NOUVEAU DEVIS RECU CE JOUR, suite appel de M. MOTTE : SARL HANDYJOB à Bretteville sur Odon 14760 : 29 633,00 € HT, soit 35 559,60 € TTC
- EQUIPAVENUE à Vendes 14250 : 15 725,00 € HT, soit 18 870,00 € TTC

Décision du conseil :

- EQUIPAVENUE à Vendes 14250 – Version email : **22 479,49 € HT, soit 26 975,39 € TTC**
- EQUIPAVENUE à Vendes 14250 : **15 725,00 € HT, soit 18 870,00 € TTC**

Adopté à l'unanimité.

Observation : se renseigner pour les DICT (déclaration intention commencement travaux). A suivre.

9. Devis - Curage et transport des boues du lagunage

Le maire présente au conseil le devis établi par la SARL LAIR XE, à Caumont-l'Eventé, pour le curage et le transport des boues d'une des lagunes du lagunage de Caumont-l'Eventé.

Montant du devis : **7 383,40 € HT, soit 9 406,08 € TTC.**

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

10. Devis – Installation ventouses électromagnétiques – Ecole maternelle

Le maire présente au conseil le devis établi par l'entreprise BECEL Electricité à Caumont-l'Eventé, pour l'installation de 3 ventouses électromagnétiques sur les portes de 3 classes de l'école maternelle Les Petits Chercheurs d'Aure à Caumont-l'Eventé.

Montant du devis : 1 300,21 € HT, soit 1 560,25 € TTC.

Décision du conseil : Devis non retenu.

M. VAN NIEUWENHUYSE est chargé de consulter le règlement sur les normes de sécurité des bâtiments publics recevant du public. **A suivre.**

La possibilité de mettre des calles en bois a été évoquée.

11. Projet Maison Citoyenne – Mandataire public - Choix d'un bureau d'étude pour la rédaction du cahier des charges

Le maire rappelle au conseil le projet de réhabilitation de l'ancienne école maternelle de Caumont en Maison Citoyenne. Le Département du Calvados, service des territoires, peut nous accompagner en ingénierie dans l'élaboration du cahier des charges en vue du recrutement de notre assistant à maître d'ouvrage pour ce projet.

Procédure :

- Créer un compte utilisateur
- Effectuer une demande d'accompagnement sur le téléservice (réunion de travail avec M. MAHE et Mme ROLLAND jeudi 12/09/19, 14h)
- Le Département transmettra ensuite cette demande aux personnes compétentes qui seront chargées de nous accompagner. **A suivre.**

12. Chemin Livry

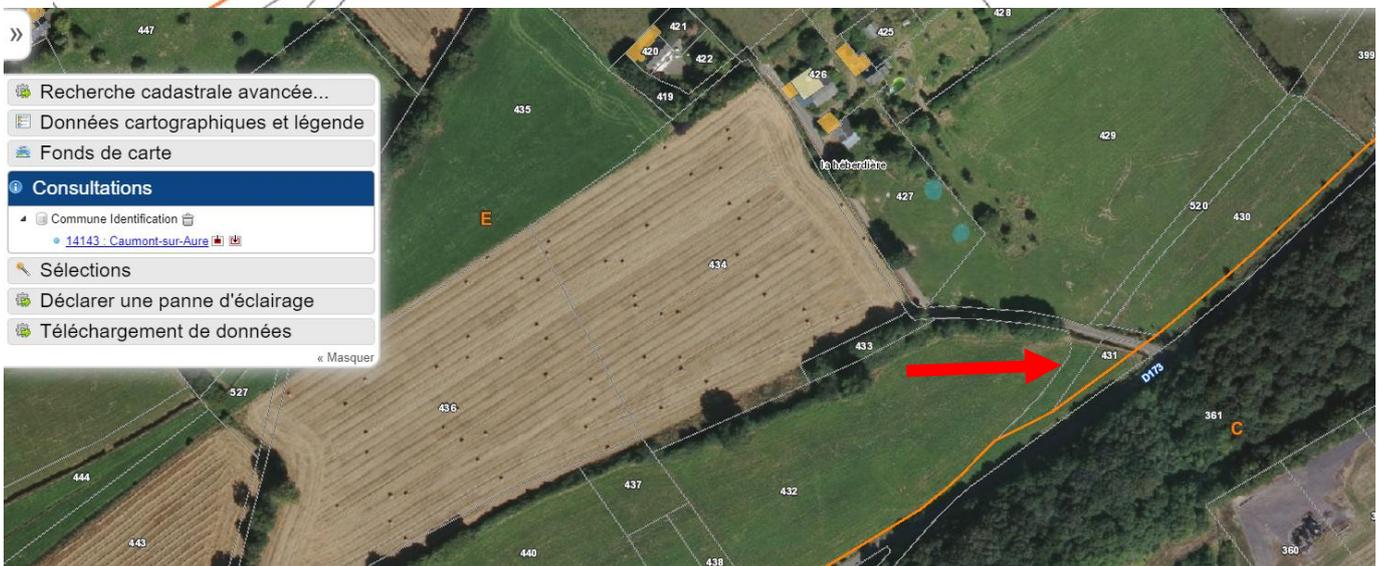
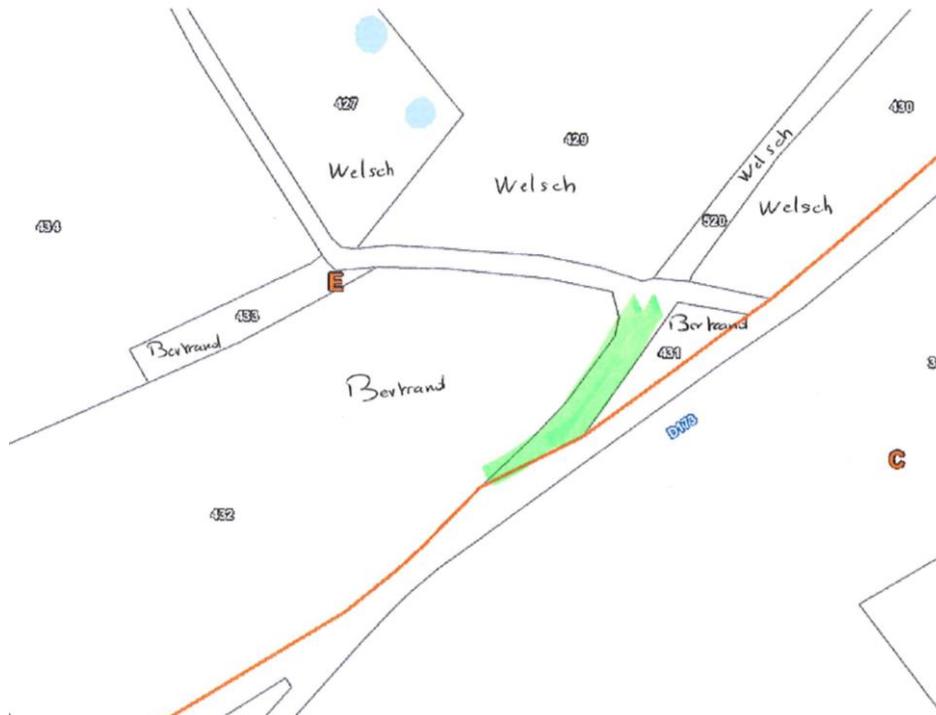
Le maire expose au conseil la requête de Monsieur Pascal BERTRAND, domicilié Le Repas à Livry, à savoir,

- Le chemin situé hameau La Héberdière à Livry, en vert sur le plan, n'est pas référencé au niveau du cadastre de façon précise, il n'est plus utilisé comme voie de circulation depuis plusieurs décennies et fait partie intégrante de sa parcelle cadastrée E432.

M. BERTRAND demande au conseil de bien vouloir régulariser cette situation.

Décision du conseil :

Demander l'acte de propriété à M. BERTRAND. **A suivre.**



13. Dispositif « petit déjeuner gratuit » - Ecole élémentaire Jean-Louis Etienne

Le maire expose au conseil,

Le Calvados fait partie des 26 départements pionniers pour l'expérimentation du dispositif « petit déjeuner gratuit ». La commune de Caumont-sur-Aure, commune référencée quintile 1 par l'Education Nationale, a été choisie comme commune préfiguratrice au vu de ses caractéristiques sociales. Ce dispositif s'intègre au « Plan prévention et Lutte contre la pauvreté ».

Les Francas du Calvados propose de coordonner et d'animer ce dispositif à l'école élémentaire Jean-Louis Etienne.

Proposition d'organisation :

- 2 petits déjeuners par semaine par enfant sur une durée de 6 semaines par année scolaire (soit environ une période scolaire entre deux périodes de vacances scolaires)
- 2 classes concernées par période scolaire (soit environ 50 enfants) soit en simultanément, soit 2 matins par semaine pour chaque classe
- 1 animateur présent par classe pour animer le temps du petit déjeuner : malle pédagogique, animation, etc.
- Créneau « petit déjeuner » sur du temps scolaire « 8h30-9h00 » afin d'une part que ce temps soit un temps éducatif qui puisse être prolongé en classe comme le souhaite le ministère, et d'autre part qu'il soit sur un temps « obligatoire » afin d'être accessible à tous les enfants concernés.
- Mise en œuvre possible à partir du retour des vacances d'automne 2019.

Coût estimé : 1980 petits déjeuners/an soit 7 921,00 € (4,00 €/petit déjeuner).

Alimentation	
Fourn. de 1980 petits déjeuners/an (165 élèves x 6 semaines x 2 séances)	3 564,00
Pédagogique	
Création d'une malle avec des supports adaptés du CP au CM2	436,00
Charges sociales	
Coordination – 1h/semaine scolaire et animation – 0,75h/séance/classe	3 410,00
Frais de gestion	511,00
Total	7 921,00
Coût par petit déjeuner	4,00

Décision du conseil : adopté à l'unanimité

Intégrer cette nouvelle mission à la *Convention d'objectifs et de moyens entre la commune de Caumont-sur-Aure et l'association départementale des Francas du Calvados, signée le 25/04/2018*, par la rédaction d'un avenant.

14. Tableau des effectifs

Cadres d'emplois et grades	Nbre d'emplois et durée hebdomadaire
Cadre d'emplois des secrétaires de mairie	
Secrétaire de mairie	1 poste à 24,23/35 ^{ème}
Cadre d'emplois des rédacteurs	
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	1 poste à 35/35 ^{ème}
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 17/35 ^{ème}
Cadre d'emplois des adjoints administratifs	
Adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe	1 poste à 35/35 ^{ème}
Cadre d'emplois des animateurs	
Adjoint territorial d'animation	1 poste à 11,50/35 ^{ème}
Cadre d'emplois des adjoints techniques	
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	3 postes à 35/35 ^{ème}
Adjoint technique	8 postes dont : 4 à 35/35 ^{ème} 1 à 21,98/35 ^{ème} ; 1 à 28,63/35 ^{ème} 1 à 10/35 ^{ème} 1 à 5,46/35 ^{ème}
Cadre d'emplois des ATSEM	
ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	2 postes à 35/35 ^{ème}

15. Révision du loyer de la gendarmerie

Le maire présente au conseil la révision triennale du bail relatif à la location de la caserne de gendarmerie de Caumont-sur-Aure, transmis par la Région de Gendarmerie, service des affaires immobilière, à Caen.

Situation actuelle :

- Bail initial avec effet du 1^{er} mai 2013 au 30 avril 2022,
- Montant du loyer annuel : 50 400 €,
- 1^{ère} révision triennale : 1^{er} mai 2016 au 30 avril 2019, loyer annuel de 50 092.50 €

Révision :

- 2^{ème} révision triennale : 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020
- Montant du loyer : la valeur locative annuelle a été estimée par le service du Domaine suivant avis du 23 avril 2019, en tenant compte de la variation de l'indice INSEE du coût de la construction (4^{ème} trimestre 2018), à la somme de CINQUANTE DEUX MILL TROIS CENT SOIXANTE HUIT EUROS (52 368 €)

Toutes les autres clauses du contrat et conditions stipulées dans le bail en cours, conclu le 14 novembre 2013, pour une durée de NEUF (9) ANS à compter du 1^{er} mai 2013, restent inchangées et demeurent en vigueur en tant qu'elles ne sont pas contraires au présent avenant.

Décision du conseil : adopté à l'unanimité.

16. Affaires diverses

Rentrée scolaire 2019/2020 – Ramassage scolaire - Garderie

Ecole élémentaire Jean-Louis Etienne : 165 enfants

Ecole maternelle Les Petits Chercheurs d'Aure : 103 enfants

Cantine : environ 90 élémentaires et 70 maternelles, soit 160 enfants (capacité d'accueil atteinte)

Ramassage scolaire sur Livry : 19 enfants (3 tournées)

Observations de certains parents d'élèves de Livry :

- bus plus grand pour éviter les 3 tournées de ramassage et le paiement de la garderie
 - Réponse : nécessiterait le recrutement d'un chauffeur avec le permis transport en commun (actuellement très difficile à trouver). Pour rappel, le coût de la ½ heure à la garderie périscolaire, facturé par Les Francas, est de 1,35€.

Le maire propose de demander au Président du SIVOM de mettre en place un roulement des tournées pour ne pas pénaliser les familles. **A suivre.**

Bilan ouverture secrétariat mairie les samedis en juillet/août

	Permanence assurée par	Nbre de visiteurs	Nbre d'appels	Sacs jaunes	Elus
Samedi 06/07	Agnès	4	3	3	3
Samedi 13/07	Agnès	3	1	---	---
Samedi 20/07	Richard	6	3	---	1
Samedi 27/07	Ange	5	---	---	3
Samedi 03/08	Ange	4	1	---	---
Samedi 10/08	Richard	3	1	---	---
Samedi 17/08	Agnès	1	1	---	---
Samedi 24/08	Richard	3	1	3	1
Samedi 31/08	Christelle	Pas de permanence (agent en arrêt maladie)			

Décision du conseil : maintien de l'ouverture de la mairie de Caumont-l'Eventé les samedis matin en juillet et août. Adopté à l'unanimité.

Réduction vitesse rue Thiers – CEV

Mme LESENECHAL : demande un passage à 30km/h rue Thiers (ou la pose de chicanes).

Voir avec le Département. A suivre.

Elagage haies en centre bourg

M. MAHE : demander un devis pour l'acquisition d'une épareuse/débroussailleuse.

Observation du conseil : coût élevé, **voir dans un premier temps la réglementation et demander une autorisation. A suivre.**

Panneau A84

M. MONNIER : revoir la signalétique de l'A84. Déjà évoqué moult fois. **A suivre.**

Exposition canine

Mail de Madame Cindie BLANCHEMAIN, déléguée Région Normandie pour le Staffordshire Bull Terrier Club de France, en date du 20/08/19, pour une exposition canine de beauté appelée « Régionale d'élevage » en 2020 (100 exposants, 80 chiens).

Souhaite utiliser le terrain de foot et les vestiaires.

Décision du conseil : accord pour la période du 15/06/20 au 15/08/20 avec engagement de mettre aucune voiture sur le terrain de foot. A suivre.

Repas des aînés de Caumont-l'Eventé

Demander des devis au PMU et à la charcuterie LANGLOIS. A suivre.

Architecte coloriste

Proposition de Mme BECQUET : distribuer des aides aux propriétaires de maisons situées en centre bourg pour repeindre leurs façades avec des couleurs attrayantes ; faire éventuellement appel à un architecte coloriste. **A suivre.**

Eclairage public

M. LEJEUNE : **reste allumé route de Villers, voir avec le SDEC. A suivre.**

Ancien EHPAD

Le maire : nouveaux repreneurs installés (couples d'infirmiers, 3 enfants scolarisés à Caumont). Travaux en cours (32 appartements de type F2, ouverture prévue au printemps 2020.)

Panneau ancien EHPAD

M. PLATON : à enlever ou à retourner. **A suivre.**

Dates à retenir

15 septembre : Loto des sapeurs-pompiers – 14h – Salle des fêtes de Caumont

27 septembre : loto organisé par l'APE à la salle des fêtes de Caumont à 18h30

4 octobre : loto organisé à Caumont par le jumelage MOMBRIS à 20h30

5 octobre : Production en avant-première de Mino et ses cinq musiciens à la salle des fêtes de Caumont

6 octobre : Repas des aînés à Livry

12 octobre : Soirée privée organisée par les sapeurs-pompiers à Caumont

13 octobre : Randonnée et repas froid par le jumelage à La Vacquerie

13 octobre : Marche du Téléthon et repas sur Anctoville

27 octobre : Repas des aînés à Caumont

29 octobre : Concours de belote « Club de l'amitié » de La Vacquerie

3 novembre : Thé dansant à Livry à partir de 14h

9 novembre : Super loto organisé par Les Pêcheurs de la Drôme à la salle des fêtes de Caumont à 18h

11 novembre : Cérémonie à Caumont

19 novembre : Randonnée organisée par « Les Randos Caumontaises »

1^{er} décembre : Salon du vin et de la gastronomie à Caumont

7 décembre : Repas spectacle Johnny HALLYDAY à la salle des fêtes de Caumont

14 décembre : Fête de Noël

Prochaines réunions

Préparation de la réunion de conseil d'octobre : lundi 30 septembre 2019 à 18h à Caumont.

Séance d'octobre : lundi 14 octobre 2019 à 20 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9h15.